



Sommaire :

- Mot du maire
- Budget 2020
- Subventions des associations
- Investissements et travaux
- Scolaire et périscolaire
- Vie associative
- Vie locale
- Les défibrillateurs automatisés externes (DAE)
- Rencontre avec les élus de la commune de Daours
- Vigilance citoyenne
- État civil
- Cérémonie du 11 novembre
- Dates à retenir

Site internet :



www.vecquemont.fr

Pensez à vous inscrire sur le site à notre Newsletter !



<https://www.facebook.com/vecquemont/>

Le mot du Maire

Nous sommes contraints de respecter les nouvelles mesures sanitaires pour faire face à cette deuxième vague d'épidémie. Malgré la lassitude que nous ressentons, je compte sur vous pour appliquer à la lettre les mesures sanitaires pour vous protéger et protéger votre entourage.

Regroupez au maximum vos déplacements qui doivent être réduits au strict nécessaire, c'est la meilleure façon d'aider les services de santé. Ces efforts consentis par chacun nous permettront peut-être de fêter Noël en famille.

Le virus nous a obligé depuis le printemps à annuler toutes les manifestations prévues, et notamment le repas des aînés, qui est un rendez-vous très attendu par chacun d'entre nous. Je regrette vivement ce moment de convivialité. Pour garder le lien, les personnes de plus de soixante ans recevront la visite d'un membre du conseil municipal qui apportera un présent à partager.

Les contraintes sanitaires ont bien perturbé la vie de la commune et notamment le travail du conseil municipal. Des réunions plus espacées, dans la salle polyvalente, avec masques et distanciation, ne sont pas de nature à créer un lien fort pour une nouvelle équipe ou chacun peine à trouver ses marques. Concernant la proximité avec les administrés, sachez que la mairie est ouverte comme d'habitude avec les mesures de protections adaptées. N'hésitez pas de même à prendre contact par téléphone avec la mairie pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous.

Je remercie chacun et chacune d'entre vous pour votre civisme depuis le début de la pandémie et vous souhaite bon courage pour la période à venir.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches

Jean-Louis BRUXELLE



PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

**ENSEMBLE
continuons
à lutter
contre la Covid-19**



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

Budget 2020



Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 512 427 euros. Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à la somme de 990 842 euros.

Taxe :

Les taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales est maintenu pour l'année 2020 :

Taux de la taxe sur le foncier bâti : 11.62 %

Taux de la taxe sur le foncier non bâti : 30.53 %

Subvention des associations 2020

Coopérative scolaire.....	200 €
USDVBA (football)	3 200 €
+ 1 000 € subvention exceptionnelle à reporter l'année prochaine	
Cercle d'animation Vecquemontois	1 000 €
Association de Chasse en plaine	200 €
Société de Chasse en plaine.....	200 €
Association de chasse aux marais	1 000 €
Gymnastique volontaire.....	500 €
Club des Aînés	400 €
ACGP-CATM (anciens combattants).....	150 €
ADMR (aide aux personnes).....	100 €
Restos du Cœur.....	70 €

Association franco australienne.....	1 000 €
La maisonnée	300 €
Association alcool assistance	200 €
De la Somme à Bellefontaine.....	80 €
Association de danse	200 €
Les petites mains vecquemontoises	200 €
La boule vecquemontoise	200 €
Le Souvenir français	70 €
Divers	1 800 €

Investissements et travaux (projets)

La commune a prévu de faire l'acquisition d'un **tracteur** pour remplacer l'ancien qui a plus de 30 ans. Ce nouveau sera équipé d'un **rotobroyeur** pour pouvoir effectuer du débroussaillage ou encore tondre et d'un **chargeur** (fourche). L'achat d'une débroussailleuse à main est aussi envisagé.

Concernant les **travaux**, il est prévu d'aménager **la mairie afin de permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**, d'agrandir les **ateliers** notamment pour stocker tout le matériel, de construire un **préau à l'école** pour abriter les familles et enfants et de **rehausser la clôture** à l'entrée pour sécuriser l'accès à l'école. L'**abris des poubelles** de la salle polyvalente va aussi être aménagé afin d'éviter des dégradations.

Une étude va permettre de chiffrer le coût de l'ensemble des travaux.



Cimetière

procédure de reprise des concessions à l'état visuel d'abandon

La procédure de reprise des concessions à l'état visuel d'abandon engagée dans le cimetière communal, il y a maintenant plus de trois ans, arrive dans sa phase finale.

La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure est consultable, tous les jours, sur les panneaux d'affichage en mairie et à l'entrée du cimetière ainsi que sur le site internet de la commune.

Conformément à la réglementation, il sera procédé dans le cimetière, à la deuxième et dernière constatation de l'état dans lequel se trouve chaque concession concernée le **mercredi 16 décembre 2020 à 9 h 30 au cimetière de VECQUEMONT**.

Les ayants droits ou successeurs des concessionnaires souhaitant conserver en lieu et place la concession les concernant ainsi que, le cas échéant, les personnes chargées de l'entretien de la concession sont invitées à la remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible ou à assister à la visite sur les lieux à la date et heure fixée ci-dessus.

Les concessions qui n'auront pas été remises en état par les familles donneront lieu à l'établissement du 2^{ème} et dernier procès-verbal de constat de l'état visuel d'abandon.

Un mois après le constat, les concessions qui n'auront pas été remises en état ou dont les travaux de rétablissement n'auront été achevés au vu du 1^{er} procès-verbal de constat, pourront être reprises par la commune. **Les travaux ne peuvent être réalisés que par des entreprises de pompes funèbres agréées, sur la liste de la préfecture et avec accord du maire.**

Scolaire et périscolaire



Afin de protéger les élèves et les personnels, dans le contexte Covid-19, cette rentrée s'est faite dans le respect des règles sanitaires selon les principes suivants :

- respect des gestes barrière
- port du masque pour les adultes et pour les enfants à partir de 6 ans
- hygiène des mains
- nettoyage et aération des locaux

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans la famille. Les parents ne peuvent pas entrer dans les bâtiments scolaires sauf sur rendez-vous et avec le port du masque de protection.

La commune a adapté les locaux, mis en place un sens de circulation, des délimitations et mis à disposition du gel hydroalcoolique.

Dans ce contexte, les écoles du **regroupement pédagogique intercommunal** (RPI) Aubigny-Bussy-Vecquemont, ont accueilli à cette rentrée scolaire **89 élèves** dans les 4 classes des écoles d'Aubigny et de Vecquemont. Le RPI est dit « dispersé » car les écoles sont situées dans deux communes par niveau pédagogique.

Un **Syndicat intercommunal scolaire (SISCO)** établissement public de coopération intercommunale, regroupant les trois communes contribue au fonctionnement des écoles et gère les services périscolaires. Les dépenses sont alors réparties entre les communes.

Il finance l'équipement des écoles, ainsi, par exemple, il est prévu de faire l'acquisition de tablettes numériques et d'ordinateurs fixes.

		RS 2019	RS 2020
École d'Aubigny - Directrice : Mme MAURICE			
PS-MS Mme PAQUENTIN/Mme TALLON	Petite section	7	16
	Moyenne section	12	7
GS-CP Mme MAURICE	Grande section	13	14
	Cours préparatoire	12	11
École d'Aubigny : nombre total d'élèves		44	48

École l'étoile filante de Vecquemont - Directrice : Madame CARPENTIER			
CE1-CE2 Mme CARPENTIER	CE 1	10	11
	CE 2	14	9
CM1-CM2 Mme WEVERBERGH	CM 1	11	14
	CM 2	12	8
École de Vecquemont : nombre total d'élèves		47	42

RPI : nombre total d'élèves	91	90
------------------------------------	-----------	-----------

Garderie / Restauration scolaire

La **restauration scolaire** est assurée par la société API qui s'engage sur un certain nombre de points tels que :

- une cuisine faite maison à partir d'ingrédients frais, en respectant les saisons et les savoir-faire et une partie de produits régionaux.
- la mise en place de cuisines éco-gérées.
- une démarche vers un restaurant zéro déchet.
- la sensibilisation des convives aux enjeux de l'alimentation durable.

Le **prix des repas est fixé à 4,10 euros**.

L'accueil des enfants est assuré à la **garderie** de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 30, le tarif à la journée est le suivant :

1er enfants		2ème enfants et suivants	
Journée	1/2 journée	Journée	1/2 journée
3,65 €	2,20 €	2,20 €	1,80 €

Participation communale aux centres de loisirs

Pour les centres de loisirs, la participation communale pour l'année 2020 a été fixée à cinquante pour cent du prix de journée plafonné à 9 € par jour et par enfant. La participation maximum par enfant pour une année civile est fixée à 270 €, que ce soit pour l'aide accordée aux centres de loisirs ou pour la participation à un séjour.

Le versement de cette aide financière est effectué par la commune de Vecquemont directement auprès de la structure d'accueil à réception des factures.

Cette aide est limitée à 270 € et quatre semaines maximum par année civile pour les enfants de moins de 16 ans.

Vie associative

Malgré la COVID-19 , et avant le nouveau confinement, la plupart des activités ont pu reprendre et les associations ont dû s'adapter. Malheureusement, les mesures sanitaires étant trop contraignantes, l'association de gymnastique volontaire « les coquelicots » n'a pas pu reprendre ses activités.

Deux nouvelles associations ont tout de même été créées pendant cette période,

« les petites mains vecquemontoises » et la « boule vecquemontoise ».

L'association **la boule vecquemontoise** a été créée suite à l'assemblée générale du 24 septembre 2020 au cours de laquelle ont été adoptés les statuts et ont été élus les membres du bureau :

- Président :Didier PETIT
- Secrétaire : Catherine PETIT
- Trésorier :Antonin YOLLENT

Un premier concours amical a réuni 5 « doublettes » le **18 octobre** et deux nouveaux concours sont déjà prévus, si les conditions sanitaires le permettent les **21 mars** et **18 avril 2021**.



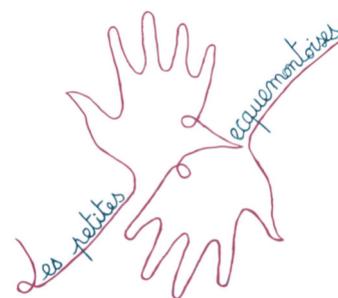
Les petites mains vecquemontoises

Les travaux manuels sont une source d'équilibre et d'épanouissement. Ils développent la créativité et le bien-être.

La joie de créer peut aussi être accompagnée par le plaisir d'être ensemble.

C'est ce que propose l'association à travers différents ateliers. Chacun est invité à partager ses « savoir-faire » ou tout simplement à participer.

En raison du confinement, les ateliers prévus en novembre sont annulés.



Retrouvez les Petites Mains sur Facebook :

<https://www.facebook.com/Les-petites-mains-vecquemontoises-101897684972628/>

Confection de gâteaux Alsaciens de Noël	Judi 3 décembre 2020 Salle des fêtes de 14 h 30 à 17 h 00	Samedi 5 décembre 2020 Salle des fêtes de 9 h à 11 h 30
Composition florale de Noël	Mercredi 16 décembre 2020 Salle des associations de 14 h 30 à 17 h 00	
Trousse de toilette en tissu <i>(pour apprendre à coudre une fermeture éclair)</i>	Judi 21 janvier 2021 Salle des associations de 14 h 30 à 17 h 00	



Les petites mains vecquemontoises ont participé activement à l'opération **octobre rose** dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein en récoltant des **t-shirts** et en confectionnant des bonnets dans le cadre du challenge « mon bonnet rose ».

Mon bonnet rose

Belle et Solidaire face au cancer

110 bonnets ont ainsi été réalisés par les petites mains, un grand MERCI pour les dons de tissu et bravo aux participantes.

Un beau challenge réussi pour une première fois.

Renseignements : <https://www.monbonnetrose.fr/>



Vie locale

Salon de coiffure Capucines

Après avoir coiffé les vecquemontoises et vecquemontois pendant de nombreuses années, Maryline DARRAS a cédé le salon « *Capucines* » qu'elle a créé en 2009 à Adeline LORVILLE, jeune coiffeuse ayant déjà une longue expérience de plus de 10 années.

Cette dernière propose, si besoin, de vous coiffer à domicile le lundi et vous coiffera au salon (3 impasse des Capucines) **du mardi au vendredi de 9 heures à 19 heures et le samedi de 9 heures à 17 heures** sur rendez-vous.

Vous pourrez prendre rendez-vous lorsque les mesures gouvernementales le permettront au **03 22 44 78 92**.



STRATUS, un groupe vecquemontois qui monte...

Il vous est parfois arrivés de vous promener dans les rues de Vecquemont et d'entendre un groupe jouer de la musique pop rock.

Ce groupe, vous le connaissez peut-être si vous avez eu la chance de les voir en concert au cours de la fête communale ou du feu de la Saint Jean. Sachez qu'il a une solide réputation dans la région et qu'il fait de nombreux concerts.

Deux des quatre membres de STRATUS sont des vecquemontois, il s'agit de **Christophe BOUTHORS**, qui après avoir participé à divers groupes durant plusieurs décennies a créé Stratus en 2012 avec un autre Christophe, le bassiste.

Loris BOUTHORS, batteur et fils de Christophe le guitariste, a intégré le groupe en 2016. Ce vecquemontois a débuté la batterie à l'âge de 4 ans et il a tout de suite été élevé au son des grands noms du Rock. Aujourd'hui, rigueur et travail sont ses maîtres mots !

Avec Yann, le chanteur, STRATUS vous propose des concerts rythmés par les tubes incontournables de la Pop et du Rock des 80's

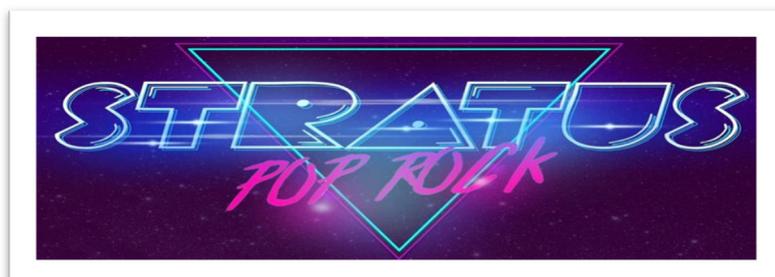
C'est l'occasion d'un voyage unique dans les années 80 vous offrant une soirée tantôt pop, tantôt rock avec des reprises de : A-ha - Police - Depeche Mode - Axel Bauer - Queen - Inxs - Simple Minds - Duran Duran et bien d'autres encore !



Suivez STRATUS sur Facebook pour connaître les dates de leurs prochains concerts :

 <https://www.facebook.com/stratus.rockpop>
sur le web : <http://www.stratuspoprock.fr/>
ou sur leur chaîne

 **YouTube** https://www.youtube.com/channel/UCCa6gLEd9DJnoD8OC_2ChbQ



Les défibrillateurs automatisés externes (DAE)



En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, la commune a implanté **deux DAE accessibles dans la salle polyvalente et devant la mairie.**



Qu'est-ce qu'un DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un **dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque**. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Qui peut l'utiliser ?

Un DAE peut être utilisé par des personnes même non-médecin quel que soit son âge. Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

Le DAE, un élément clé de la chaîne de survie



Rencontre avec les élus de la commune de Daours

VECQUEMONT

DAOURS

Les élus de Vecquemont et de Daours ont prévu de se rencontrer afin de travailler conjointement sur un certain nombre de dossiers :

- **les écoles**
Afin de poursuivre le travail qui a été entrepris précédemment pour étudier la possibilités d'un rapprochement entre les écoles du RPI.
- **la voirie**
Daours et Vecquemont partagent un certain nombre de rues en commun et il est prévu d'étudier les possibilités d'amélioration de la voirie dans les deux communes.
- **l'animation et les manifestations sportives et culturelles**
L'objectif est de voir quelles manifestations culturelles, sportives... pourraient être organisées conjointement par les deux communes.



Face à la **recrudescence des cambriolages** dans le village et les communes environnantes, il convient d'être particulièrement vigilant, de sécuriser votre domicile en verrouillant vos portes et fenêtres la journée et surtout la nuit et de **ne pas hésiter à signaler à la gendarmerie tout véhicule suspect ou tout comportement qui vous paraîtrait étrange.**

Votre vigilance est la réponse la plus efficace face à cette délinquance.

État civil : mariages

Arnaud GARNIER et Dorothée SERGEANT, domiciliés à Vecquemont le 20 juin 2020

Fabien GOUBE et Anaïs DEGRY, domiciliés à Daours le 29 août 2020

Angélique DEVILLERS et Lynda MADEIRA, domiciliées à Vecquemont le 12 septembre 2020

Nous sommes heureux de vous avoir accompagnés pour votre mariage et d'avoir partagé cet instant si précieux et intense de votre vie. Nous vous souhaitons beaucoup d'amour et de bonheur.



Cérémonie du 11 novembre

Compte tenu du contexte sanitaire, la commémoration du 11 novembre 2020 de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France a dû être célébrée en comité restreint : le maire et les adjoints ont déposé une gerbe au monument aux morts.



information

**CORONAVIRUS
COVID-19**

Des masques en tissu sont à votre disposition. En cas de besoin, vous pouvez venir en chercher aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

Ils seront disponibles **du 17 novembre au 27 novembre 2020 dernier délai.**



Compte tenu des conditions sanitaires et des risques liés à la COVID-19, nous regrettons de ne pas pouvoir organiser le repas de Noël des aînés cette année.



Le **colis des aînés** sera distribué dans le respect des gestes barrières le **mercredi 23 décembre 2020.**



Si les conditions sanitaires le permettent, la commune a prévu d'offrir des places de cinéma à Corbie pour le **Noël des enfants de 3 à 12 ans.** Ces tickets seront bien entendu valable jusqu'en juin afin de pouvoir être utilisés lorsque cela sera possible.



Mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat :

mardi de 14 h à 18 h / mercredi de 15 h à 19 h / vendredi de 8 h à 12 h 30

Permanence du maire et des adjoints : mercredi de 18 h à 19 h

Téléphone : 03 22 48 44 73 / Courriel : mairiedevequemont@orange.fr